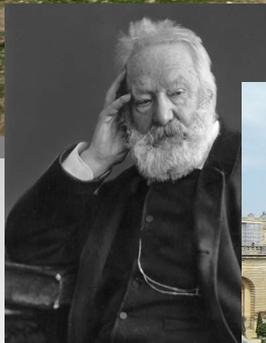


# Histoire des arts

## Cycles II & III



# L'enseignement de l'histoire des arts

*Ce nouvel enseignement apparaît :*

- dans les programmes 2008 pour l'école primaire

- dans les programmes 2009 pour le collège

L'objectif est ambitieux : « ... donner à chacun une culture commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et civilisations, à l'histoire du monde »

# **B.O. N° 3 du 19 juin 2008**

**Cycle 1 : Pas d'horaire ni d'entrée spécifique  
(« Percevoir, sentir, imaginer, créer »)**

**Cycle 2 : Pas d'horaire spécifique mais nouvelle entrée intitulée :  
« Pratiques artistiques et histoire des arts » (horaire annuel 81h)**

**Cycle 3 : Une partie des programmes est consacrée à l'histoire des arts, dans le domaine « Culture humaniste », rubrique « Pratiques artistiques et histoire des arts ». L'horaire annuel est de 78h dont 20h consacrées à l'histoire des arts**

# B.O. N° 3 du 19 juin 2008

## *Au cycle 2*

**Une première rencontre sensible avec des œuvres** (selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.)

**L'usage d'un vocabulaire précis** qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts (un premier contact avec des œuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer).

**Des pratiques artistiques** permettant de développer la sensibilité artistique et la capacité d'expression.

## *Au cycle 3*

**IDEM**

**IDEM**

**L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements** aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace.

**IDEM**

# Encart au B.O. N° 32 du 28 août 2008

## *Aux cycles 1 et 2*

**L'enseignement de l'histoire des arts** se saisit de toutes les occasions d'aborder des oeuvres d'art autour de quelques repères historiques.

**Les oeuvres sont choisies de manière « buissonnière »** par les enseignants, ce qui permet d'ouvrir, de prolonger ou d'éclairer les enseignements fondamentaux.

**Fondé sur une découverte sensible**, cet enseignement construit une première ouverture à l'art.

## *Au cycle 3*

### **L'enseignement de l'histoire des arts**

- **Est obligatoire** pour tous les élèves de l'École primaire, du Collège et du Lycée (voie générale, technologique et professionnelle)
- **Est fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale**
- **S'appuie sur 3 piliers :**
  - Les périodes historiques
  - Les 6 grands domaines artistiques
  - La liste de référence

# Encart au B.O. N° 32 du 28 août 2008

*Au cycle 3, l'histoire des arts repose sur 3 piliers*

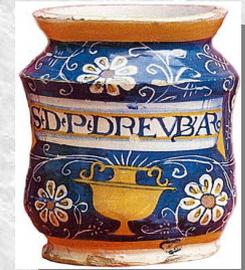
- Les 6 périodes historiques

- Les 6 grands domaines artistiques : les arts

- › De l'espace



- › Du langage



- › Du quotidien

- › Du son



- › Du spectacle vivant



- › Du visuel

- La liste de références (liste d'exemples d'oeuvres pour l'école élémentaire) ou les listes thématiques (second degré)

# Encart au B.O. N° 32 du 28 août 2008

## ➤ Étude des œuvres selon 4 critères

### Formes

Genres / Types  
Styles artistiques  
Composition de l'œuvre  
Formes constituantes  
Structure

### Significations

Sens usuel / général / particulier  
Message émis / reçu / interprété  
Code, signe (signifiant / signifié)

### Techniques

Outils / Supports  
Instruments / Matériaux  
Méthodes et techniques gestuelles,  
corporelles, instrumentales...

### Usages

Fonctions  
Utilisation  
Transformations  
Détournements

# ACQUIS ATTENDUS

## ***À la fin du cycle 3***

**... l'élève aura acquis, en liaison avec le Socle commun, des connaissances, des capacités et des attitudes :**

- L'élève **connaît des formes d'expression, matériaux, techniques et outils, un premier vocabulaire spécifique, des œuvres d'art appartenant aux différents domaines artistiques, des grands repères historiques**
- L'élève est capable de mobiliser ses connaissances pour **parler de façon sensible d'œuvres d'art**, d'utiliser des critères simples pour aborder des œuvres, d'identifier les œuvres étudiées, d'échanger des impressions
- L'élève **adopte des attitudes impliquant curiosité et créativité artistique, initiation au dialogue et à l'échange.**

## ***À la fin de sa scolarité***

**Au cours de la scolarité, l'enseignement de l'histoire des arts permet à l'élève d'acquérir des**

- Connaissance sur les œuvres, des méthodes d'analyse d'œuvres, de mouvements artistiques, repères historiques, artistiques, littéraires, scientifiques, métiers
- Capacités à identifier les œuvres, les situer dans le temps et l'espace, fréquenter des lieux, participer à des débats
- Attitudes impliquant : sensibilité et créativité artistiques, curiosité et ouverture d'esprit, concentration et motivation, esprit critique

# LES EVOLUTIONS MAJEURES

*Avant la rentrée 2008, la rencontre avec les œuvres était réservée :*

- à l'enseignement artistique
- à l'histoire par une approche patrimoniale

*A partir du BO N° 19 du 8 mai 2008, l'histoire des arts dépasse ces objectifs même si la notion de patrimoine ne disparaît pas : dimension fédératrice et structurante des enseignements à dimension artistique et culturelle.*

*L'histoire des arts a pour ambition de **sortir les œuvres de leur flux purement illustratrice afin de les étudier pour elle-même, dans leur contexte et dans l'objectif qu'elles fournissent l'éclairage des évolutions sociales, techniques ou politiques qui ont scandées le passé.***